



PÔLE BIOLOGIE-SANTÉ
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



APPEL À CANDIDATURES

Bourses de master interdisciplinaires

Financements attribués aux équipes de recherche qui souhaitent accueillir un étudiant en master 2 pour un projet interdisciplinaire

Deadline : 7 juin 2024



APPEL À CANDIDATURES

DEADLINE : 7 JUIN 2024

OBJECTIF

Le Pôle de recherche Biologie-Santé lance son premier AAP «Bourses de Master interdisciplinaires» à destination des équipes de recherche qui souhaitent accueillir un étudiant en Master 2 dans le cadre d'un projet interdisciplinaire.

L'objectif est d'apporter un soutien financier pour favoriser la formation des étudiants en Master 2 vers une recherche interdisciplinaire en santé.

PUBLIC CONCERNÉ

Les équipes de recherche des Pôles AEB, Chimie, MIPS et Sciences Sociales qui souhaitent développer un projet interdisciplinaire sur une des thématiques des 7 axes de recherche du Pôle Biologie-Santé .

Les Pôles :

Pôle AEB
Pôle CHIMIE
Pôle MIPS
Pôle SCIENCES SOCIALES

ou

Projet translationnel

Les 7 axes de recherche du Pôle Biologie-Santé:

BIOLOGIE QUANTITATIVE
CANCEROLOGIE
GENETIQUE-EPIGENETIQUE
INFECTIOLOGIE-IMMUNOLOGIE
MEDECINE EXPERIMENTALE ET REGENERATRICE
NEUROSCIENCES
TECHNOLOGIES POUR LA SANTE BIOINGENIERIE

MONTANT DU FINANCEMENT

Un financement sous forme de bourses est alloué à l'équipe de recherche pour gratifier le stage de l'étudiant (stage d'une durée > 2 mois) et participer à la prise en charge des dépenses inhérentes au travail de cet étudiant. Ce financement s'élève à 5000€ par bourse.

NOMBRE DE BOURSES DISPONIBLES

20 bourses disponibles
pour un montant total de 100 000€

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets doivent être interdisciplinaires et impliquer un des 7 axes de recherche du Pôle Biologie-Santé et une équipe d'un autre Pôle. Les projets translationnels, entre une équipe d'un Pôle et une équipe hospitalière, sont également éligibles.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Interdisciplinarité des projets
- Qualité scientifique
- Encadrement /Environnement/ Formation de l'étudiant
- Programme de travail de l'étudiant

La sélection des projets sera réalisée par les financeurs.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES LAURÉATES

- Compléter un rapport scientifique et financier à la fin du stage de l'étudiant

MODALITÉS DE SOUMISSION

La fiche de candidature est à compléter et à envoyer en .pdf à laure.bourbon@umontpellier.fr

CALENDRIER

Lancement AAP : 22 avril 2024

Deadline candidatures : 7 juin 2024

Résultat : juillet 2024

CONTACT

[Pôle de recherche Biologie-Santé](#)

FINANCEURS

Pôle AEB

Pôle Biologie-Santé

Pôle Chimie

Pôle MIPS

Pôle Sciences Sociales

IHU IMMUN4CURE

SATT AxLR

SIRIC Montpellier Cancer

Avec le soutien de :

